

COMMUNIQUÉ POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Chaîne alimentaire en péril : le premier ministre Justin Trudeau doit intervenir

Longueuil, le 28 octobre 2021 – L'Union des producteurs agricoles (UPA), l'Association des producteurs maraîchers du Québec (APMQ) et la Fondation des entreprises en recrutement de main-d'œuvre agricole étrangère (FERME) demandent au premier ministre du Canada, Justin Trudeau, ainsi qu'aux ministres fédéraux concernés de mettre en place une cellule de crise pour assurer l'arrivée de l'ensemble des travailleurs étrangers temporaires (TET) nécessaires au secteur agricole québécois et canadien.

« Les ratés informatiques qu'éprouve Service Canada (SC) depuis plusieurs mois mettent en péril la présence au pays d'une main-d'œuvre essentielle à la sécurité alimentaire des Canadiennes et des Canadiens. Une intervention immédiate de M. Trudeau est requise pour éviter une catastrophe », ont déclaré le président de l'UPA, Marcel Groleau, le président de l'APMQ, Sylvain Terrault, et le président du conseil d'administration de FERME, Martin Gibouleau.

Des modifications informatiques en août dernier sont à l'origine de délais inacceptables pour obtenir de Service Canada un numéro d'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT). Ce document est requis de chaque employeur pour que ses employés étrangers obtiennent leur permis de travail d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Ce processus prend habituellement 20 semaines et doit être répété chaque année.

À ce jour, en raison des problèmes informatiques et malgré plusieurs solutions proposées par les organisations agricoles concernées, plus de 900 demandes d'EIMT (4 000TET) n'ont toujours pas été traitées. Le nombre de demandes du secteur agricole n'est pas en cause, car il est pratiquement identique à la même période l'an dernier. Soulignons à cet égard que les employeurs agricoles québécois, principalement horticoles, mais aussi d'autres productions compte tenu de la pénurie de main-d'œuvre persistante dans le secteur, déposent chaque année plus de 3 000 demandes d'EIMT (17 000 TET). Ajoutons que quelques dizaines de dossiers seulement sont actuellement traités chaque semaine et que le nombre de demandes continuera de croître. Le pire est donc à venir si le problème n'est pas réglé à très brève échéance.

Considérant ce retard dans le traitement des dossiers, il est déjà certain que l'arrivée des TET en octobre, novembre et décembre sera retardée. Afin d'éviter de graves problèmes, une cellule de crise constituée de tous les intervenants impliqués dans la venue de ces travailleurs (SC, IRCC, Agence des services frontaliers du Canada et organisations agricoles concernées) doit être mise en place rapidement afin de convenir d'un plan détaillé permettant de corriger le tir et de rassurer les producteurs agricoles. Ce plan devra notamment inclure des engagements hebdomadaires concrets pour l'ensemble de la chaîne alimentaire.

Précisons que ces problèmes informatiques affectent toutes les provinces. C'est donc toute l'industrie agroalimentaire du pays qui est menacée, incluant la transformation alimentaire qui, comme le secteur agricole, vit une grave pénurie de main-d'œuvre et doit bénéficier à brève échéance d'un accès de 10 à 20 % accru à ces travailleurs, comme il est prévu pour les secteurs qui souffrent le plus d'une telle pénurie.

L'intervention de l'ensemble des ministres concernés est donc requise, soit Marie-Claude Bibeau, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Sean Fraser, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, Nadine Girault, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Carla Qualtrough, ministre de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes en situation de handicap et Pablo Rodríguez,

ministre du Patrimoine canadien et lieutenant du Québec. Le premier ministre du Québec, François Legault, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, André Lamontagne et le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Jean Boulet, ont également été sensibilisés à l'urgence de la situation.

Les agricultrices et les agriculteurs travaillent avec du vivant et leurs tâches sont fortement liées au rythme des saisons. Les retards constatés jusqu'à maintenant, en matière de main-d'œuvre étrangère, bousculent de façon significative cette réalité spécifique au secteur agricole. D'où l'importance de rectifier le tir dans les plus brefs délais afin d'éviter des conséquences encore plus dramatiques que celles constatées jusqu'à maintenant.

« La situation actuelle est grave et les conséquences vont bien au-delà de quelques semaines de retard. La capacité de produire des agriculteurs québécois et canadiens, qui est directement liée à la disponibilité de la main-d'œuvre, est en péril », ont conclu Messieurs Groleau, Terrault et Gibouleau.

— 30 —

Renseignements :

Jessica Blackburn

Chargée des relations de presse et des réseaux sociaux, UPA
450 679-0540, poste 8415 | 418 540-0638 | jblackburn@upa.qc.ca

Selma El Hafi

Conseillère aux communications, affaires publiques et promotion, APMQ
514 387-8319 poste 103 | selhafi@apmquebec.com

Natalie Pouliot

Directrice, communications et service à la clientèle, FERME
514 387-8816, poste 229 | natalie.pouliot@fermequebec.com